

## La notion « Identité » chez Durkheim: Conflit entre Science et Conscience

**Kidj Ouafed Chihab**

Université de Jijel (Algérie), Laboratoire pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales appliquées pour le développement (LPSHSAD).  
chihab.kidjouafed@univ-jijel.dz

**Mimoune Sofiane**

Université de Jijel (Algérie), minoune78@gmail.com

Received date: 17.01.2025; Accepted date: 11.03.2025;  
Publication date: 29.04.2025, doi: 10.56334/sei/8.3.18

### Résumé

Cet article vise à éclairer certaines zones d'ombre entourant la notion d'« identité » dans l'œuvre de Durkheim, dans un contexte historique précis. Ce contexte s'étend des débuts de la Révolution française à la colonisation de l'Algérie. Tout au long de cette période, nous tenterons de comprendre la notion d'« identité » à travers ses mutations et les multiples significations qu'elle a revêtues selon la vision contextuelle de la France républicaine, de la Première à la Cinquième République. Nous définirons l'identité française et l'identité algérienne, et déterminerons la différence entre la sociologie durkheimienne et la sociologie coloniale. Nous tenterons de comprendre ce que sociologie et identité signifient pour Durkheim. Enfin, nous étudierons l'influence du contexte historique sur les positions politiques et scientifiques de Durkheim, ainsi

---

<sup>1</sup> CC BY 4.0. © The Author(s). Publisher: IMCRA. Authors expressly acknowledge the authorship rights of their works and grant the journal the first publication right under the terms of the Creative Commons Attribution License International CC-BY, which allows the published work to be freely distributed to others, provided that the original authors are cited and the work is published in this journal.

Citation. Kidj Ouafed, C., Mimoune, S. (2025). La notion « Identité » chez Durkheim : Conflit entre Science et Conscience. *Science, Education and Innovations in the Context of Modern Problems*, 8(3), 304-337. doi: 10.56352/sei/8.3.18. <https://imcra-az.org/archive/358-science-education-and-innovations-in-the-context-of-modern-problems-issue-3-volviii-2025.html>

que sur son objectivité scientifique, tout en tentant d'éclairer la question de la légitimité et de l'objectivité des sciences humaines et sociales occidentales (françaises) dans leurs études sur les peuples dits primitifs et non civilisés.

Mots clés : Durkheim, Identité, Identité algérienne, Sociologie durkheimienne, Sociologie coloniale.

Introduction :

L'identité, la sociologie, *Durkheim* et l'Algérie, deux notions, deux noms liés miraculeusement par des liens parfois logiques et parfois ambiguës, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils ont une histoire commune. Une liaison historique qui a comme trait d'union la sociologie, cette dernière en tant que science a fait le nom de *Durkheim*, à son tour il en a fait la science de l'humanisme, de la conscience humaine et de la foi laïque bâtie sur les valeurs de la révolution française, issues des idées des Lumières qui condamnent les croyances religieuses archaïques ; (croyances jusque-là, cause de tous les fléaux, des guerres et des souffrances qu'a subi l'humanité tout au long de son existence<sup>1</sup>). La révolution française, commencement d'une nouvelle ère d'humanisme avec la première déclaration des droits de l'homme, d'une nouvelle identité pour une humanité unie, rationnelle et pacifiste, d'une nouvelle identité pour une France nouvelle et salvatrice du monde contemporain, une France héritière des valeurs et des connaissances des Lumières, une France qui doit transmettre la civilisation et la science au monde « non civilisé », à travers un projet colonial ambitieux porteur d'espoir et d'humanisme. Seulement, la façon et les moyens qu'aurait utilisé la France pour mettre en œuvre son projet qui prônait en apparence l'illumination du monde non civilisé selon elle, va dévoiler son fond caché et les avidités économiques (Meynier, 2014, p. 25) expansionnistes du pouvoir de l'époque. C'est un projet colonial qui reste jusqu'à aujourd'hui un sujet qui soulève de multiples controverses entre plusieurs belligérants, les uns qui le défendent en exaltant la thèse de la modernisation et de l'exportation de la civilisation occidentale à l'Orient et à l'Afrique, les autres qui voient tout à fait le contraire et considèrent le projet colonialiste comme un projet idéologique et économique, soutenu par une campagne militaire destructrice envers des peuples qui vivaient paisiblement et qui n'avaient rien demandé. Entre les uns et les autres, se trouve une catégorie de scientifiques, que beaucoup d'historiens et de chercheurs critiquent leurs prises de positions quant aux agissements des pouvoirs successifs en France surtout depuis 1830, date à laquelle la monarchie républicaine a décidé de coloniser l'Algérie, des positions parfois neutres, parfois ambiguës et parfois incomprises de par leurs aspects argumentatifs, voulant par-là justifier les actions coloniales, allant même jusqu'à l'utilisation de la science comme tremplin, on parle ici de la sociologie<sup>2</sup>, une science qui se veut salvatrice et promulgation de paix, si on se réfère à l'un de ses

précurseurs, *Auguste Comte*, qui prône une science de valeurs universelles certes; c'est une nouvelle religion humaine substitutive des religions existantes jusque-là, (causes principales des malheurs que l'humanité a subi); mais c'est une religion (science) de paix selon ce dernier.

De notre part dans cet article nous allons nous intéresser en particulier à *Durkheim* en tant que premier sociologue au sens propre du terme, puisqu'il est le premier à avoir enseigné la sociologie à l'université, nous nous intéresserons aussi à sa position scientifique, idéologique, politique et humaine envers la colonisation française en Algérie, nous allons tenter de définir l'identité nationale française, l'identité nationale algérienne et la notion d'« identité » chez *Durkheim* tout en mêlant la sociologie en tant que facteur commun entre tous ces éléments. Nous essaierons de comprendre pourquoi *Durkheim* n'a pas utilisé explicitement la notion « identité » ? et quel est l'équivalent de la notion d'« identité » chez ce dernier. Ainsi, quelle est la relation entre la position de *Durkheim* quant à la colonisation française et l'omission de la notion « d'identité » dans sa sociologie ?

Fait social et identité, genèse d'une relation complexe.

Si la notion d'identité chez *Comte* ne s'est jamais imposée explicitement, elle a été déduite par de nombreux chercheurs à travers ses écrits. Il en va de même pour *Durkheim*, considéré comme le premier sociologue académicien ayant donné un cadre méthodologique structuré à cette discipline (Karady, 1976, p. 270). Il a aussi été le premier à classer le « phénomène social » sous le concept de « fait social », là où les positivistes ne faisaient que l'évoquer (Boyer, 2016). Il a ainsi introduit l'idée que « la Révolution française » pouvait être analysée comme un « fait social » (Durkheim É., *Les principes de 1789 et la sociologie*, 1890, p. 03), dans la mesure où elle peut être quantifiée et interprétée selon son approche méthodologique (Boyer, 2016). Dès lors, une question se pose : comment appliquer la méthode durkheimienne pour considérer la Révolution française à la fois comme un fait social et comme le fondement de « l'identité nationale » ? Cet événement historique a façonné la France moderne en instaurant des principes républicains et humanistes. Il a donné naissance à des concepts fondamentaux tels que la « nation », la « patrie » et la « citoyenneté », qui constituent aujourd'hui les piliers de « l'identité française ». Cette identité repose sur des valeurs fédératrices comme l'égalité, la fraternité et la liberté, se distinguant ainsi des éléments dissociatifs liés à l'ethnie, la langue ou la géographie (Wenden, 2007).

Selon *Durkheim*, « la Révolution française » est donc un « fait social » qui exprime et reflète « l'identité nationale ». Cette observation nous mène à une interrogation plus large : peut-on mesurer et quantifier l'identité en appliquant directement l'approche méthodologique durkheimienne ? Cette assimilation, bien que tentante, soulève des difficultés majeures, car la notion d'identité chez *Durkheim* ne peut être réduite à une simple transposition méthodologique,

issue des sciences de la nature aux sciences humaines. En effet, *Durkheim* adopte une approche macrosociologique, privilégiant l'étude des dynamiques collectives plutôt que des comportements individuels (Théophile Laroussinie & Gérald Portocallis, 2017). Pour lui, les faits sociaux résultent des interactions humaines et, bien qu'ils émergent des actions individuelles, ils acquièrent une existence propre qui les dépasse et s'impose aux individus comme une contrainte. Les comportements individuels en fusionnant, créent une réalité collective (Melchior, s.d.) qui finit par exercer une influence normative, définissant les règles et valeurs de la société. Ainsi, le « fait social » devient une « force extérieure » qui régit les comportements et façonne les représentations collectives (Boyer, 2016). Cette force trouve son origine dans la socialisation et l'éducation, qui inculquent aux individus des normes et des valeurs préexistantes. Dans *Les Règles de la méthode sociologique*, *Durkheim* affirme que le « fait social » doit être étudié comme une « chose », un phénomène objectif soumis à une méthodologie rigoureuse. Il établit une analogie entre la biologie et la sociologie, considérant la société comme un organisme où chaque élément joue un rôle structurant (Boyer, 2016). Cette approche, très répandue au XIXe siècle sous le nom de (naturalisme sociologique), visait à appliquer les principes des sciences biologiques aux sciences sociales (Cordonier, 2021). Le « fait social », selon *Durkheim*, est un objet d'étude en sociologie, tout comme le corps est celui de la biologie. Il représente une « force extérieure » et contraignante (force sociale) qui façonne les comportements (Boyer, 2016). Cependant, si l'on pousse cette analogie à l'extrême, on se heurte à une contradiction : la biologie étudie l'être vivant et ses fonctions physiologiques, tandis que la sociologie s'intéresse aux réalités collectives qui s'imposent aux individus.

Ainsi, bien que *Durkheim* cherche à établir une correspondance entre ces deux disciplines, l'« identité » ne peut être assimilée mécaniquement à un « fait social ». L'identité repose sur des processus subjectifs, des constructions culturelles et des dynamiques historiques qui ne se laissent pas facilement quantifier ou classifier selon une approche strictement durkheimienne. Si « la Révolution française » constitue un « fait social » ayant contribué à forger « l'identité nationale », cette dernière ne peut être appréhendée uniquement par une grille de lecture objective. L'« identité », en tant que construction sociale et culturelle, nécessite une analyse plus nuancée, intégrant des dimensions subjectives et historiques qui dépassent le cadre méthodologique posé par *Durkheim*.

Le raisonnement de *Durkheim* repose sur une analogie entre la société et un organisme, où le « fait social » exerce une contrainte sur l'individu, assimilé à un organe. Toutefois, cette approche semble confondre l'influence des faits sociaux avec une force physique, relevant davantage des

sciences naturelles que de la sociologie. Dans une perspective sociologique, *Durkheim* aurait dû considérer le « fait social » comme une « force » plutôt qu'une simple « chose » (Boyer, 2016).

*Durkheim* cherchait à établir la sociologie comme une discipline autonome, en s'éloignant de la transposition stricte des méthodes des sciences physiques prônées par Auguste Comte. En comparant la société à un corps humain plutôt qu'à l'univers et ses lois, il entendait ainsi marquer une rupture méthodologique. Cependant, cette analogie conduit à une contradiction : d'un côté, il définit le « fait social » comme une force, mais de l'autre, il applique une méthode biologique qui ne permet pas d'en mesurer pleinement l'ampleur (Boyer, 2016). Cette incohérence éclaire en partie pourquoi il considère « la Révolution française » comme un « fait social ». Or, un tel événement aux répercussions considérables, ne saurait être réduit à un simple organe au sein d'un corps social. Il incarne une « force » de transformation profonde, impossible à limiter à une simple « chose ».

En combinant la « contrainte sociale » et la notion de « chosification », *Durkheim* place son objet d'étude à la croisée de deux méthodologies scientifiques. Pourtant, il privilégie celle de la biologie, établissant un parallèle entre la structure et la fonction : la société correspond à la vie, et le fait social à l'organe. Cependant, pour appréhender une force, il est essentiel de la quantifier, ce qui relève plutôt des sciences physiques. Ainsi, la seule transposition de la méthode biologique semble insuffisante pour cerner pleinement le « fait social ». Un compromis méthodologique apparaît nécessaire, alliant les approches biologiques et physiques, comme le suggérait déjà *Comte* (Boyer, 2016).

Un événement de l'ampleur de « la Révolution française » incarne une force sociale, politique et historique. Or, toute force doit être définie et mesurée afin d'être étudiée scientifiquement : il convient d'en évaluer l'amplitude, la portée et les répercussions sur la société. À défaut, elle reste cantonnée à une simple « chose », dans le cadre limité de la transposition biologique proposée par *Durkheim*. Cette approche ne suffit pas à expliquer un « fait social » qui se présente à la fois comme une « chose » et comme une « force ». Dès lors, une interrogation s'impose : l'absence de la notion d'« identité » dans les travaux de *Durkheim* résulte-t-elle d'une limite méthodologique ou d'un problème de définition du fait social ?

*Claude Dubar* distingue chez *Durkheim* deux formes d'identités : l'« identité individuelle » et l'« identité sociale » par lesquelles l'« être social » (Dubar, 1992, p. 505) acquiert son identité non pas de manière strictement personnelle<sup>3</sup>, mais par son appartenance au groupe et par la socialisation. L'« identité individuelle » se construit dès l'enfance, à travers l'assimilation des idées et sentiments du groupe d'appartenance. L'« identité sociale » quant à elle, se transmet de génération en génération par le biais des croyances, traditions et opinions collectives. Le processus d'acquisition

de l'identité repose sur un équilibre entre les prédispositions psychologiques de l'individu et son besoin d'intégration au groupe (Dubar, 1992, p. 506).

En voulant se démarquer de la psychologie, discipline prépondérante par sa méthode dans les sciences humaines de l'époque, *Durkheim* affirme que contrairement à la psychologie qui traite son objet d'étude comme (force) émanant de l'intérieur de l'individu, la sociologie doit traiter son objet « fait social » comme une force extérieure subite par ce dernier ; cette force extérieure puise son origine dans la socialisation par l'éducation (Dantier, 2003, p. 08).

L'identité se structure ainsi sur deux niveaux : individuel et social. Elle est étroitement liée à la vie en société et s'élabore à travers l'articulation entre la socialisation primaire, qui s'opère au sein de la famille, et la socialisation secondaire, assurée par des institutions telles que l'école. Une identité accomplie résulte donc de l'harmonie entre ces deux dimensions : l'individu doit concilier les acquis de sa socialisation primaire avec les normes et règles de son groupe social. Cette interaction assure la cohésion entre les attentes sociétales et les besoins d'appartenance des individus, permettant ainsi une véritable symbiose identitaire.

La conscience et la problématique de la construction de l'identité.

*Émile Durkheim* explique que l'identité n'est pas seulement la résultante des « consciences individuelles » pour en devenir une « conscience collective » et vice versa, mais aussi elle est la composante finale pour devenir une identité englobante dans laquelle interagissent toutes les actions et les réactions sociales et culturelles des individus. Ces derniers munis de leurs « identités individuelles » ne vivent que pour et par l'« identité collective » et que l'une ne peut se passer de l'autre (Molina Luque, 2002). *Durkheim* voit aussi l'identité sous un angle problématique en introduisant le concept d'« anomie » qui exprime un état, soit de marginalisation ou d'auto-marginalisation d'individus ou de groupes sociaux dans une société, celui-ci clarifie certains états conflictuels entre individus et groupes sociaux ; quand ils seront amenés à faire face aux conflits entre identités individuelles et identités collectives, tout cela, selon un processus de socialisation contraignant où la société impose ses normes, ses valeurs et la conduite à tenir par les individus (Alaoui & Abakouy, 2017, p. 205).

La société est en mode de construction continu et infini en quête de redéfinition où les faits sociaux produisent l'identité des individus et non pas les individus qui produisent les faits sociaux (Degenne, 2019, p. 16). Chez *Durkheim*, l'identité est aussi constituée du « sacré » comme norme sociétale qui contribue à exercer une force qui pousse l'individu à se soumettre et de transcender son « soi » en reconnaissant une autorité au-dessus de lui (consciennes collectives) à laquelle il doit obéir, c'est ce qui fait la force de l'« identité collective » car elle renforce l'« identité individuelle » en enracinant la conviction chez l'individu de faire partie d'un système normatif (Piras, 2004, p. 146).

Pour *Durkheim* l'identité est une composition de conscience collective (identité collective) qui génère et régule les consciences individuelles (identités individuelles) qui la construisent. Cette même conscience collective qui se constitue de multitudes de normes, parmi elles, la norme du « sacré » (Santiago, 2002), cette dernière permet à l'individu l'acceptation des règles qui régissent la société et c'est à partir de là que l'équilibre entre la structure sociale et son fonctionnement va être atteint. Parfois l'individu se trouve dans des situations où son identité individuelle (conscience individuelle) se trouve en conflit direct avec son identité collective (conscience collective) parce qu'il n'accepte pas ou ne comprend pas certaines contraintes normatives et régulatrices de son comportement ; c'est à ce moment-là donc où il va se sentir exclu, ayant le sentiment d'anomie dont parle *Durkheim* ; un sentiment d'identité en perte.

La naissance d'une société, la naissance d'une science.

On se demande pourquoi la notion « identité » chez *Durkheim* n'est pas énoncée explicitement ? Est-ce par souci purement scientifique et méthodologique ? Ou par souci de démarquer la sociologie en tant que science indépendante des autres sciences qui l'ont précédées et qui ont traité l'« identité » sous ses multiples angles ? Pourtant de formation philosophique, *Durkheim* voulait bien se démarquer de la philosophie et démarquer aussi la sociologie, des disciplines comme l'histoire et la politique ; deux disciplines trop encombrées par les problématiques identitaires<sup>4</sup> où la sociologie avait besoin de ses propres concepts et notions comme elle avait besoin aussi de son objet d'étude et sa méthodologie (Jankowski, 2001, pp. 31-32). C'est après presque un siècle de la Révolution française que *Durkheim* clame sa conviction que la sociologie a surtout besoin de se manifester haut et fort en tant que science pour dénoncer l'aspect non scientifique et populiste de la politique et des politiciens, du fait qu'elle a réunie déjà toutes les conditions objectives au moment même du déclenchement de la Révolution, elle est l'enfant légitime de la société, cette société qui est devenue la force divine suprême et la seule à pouvoir créer ses dieux, n'est-ce pas là une opportunité favorable à son émergence ? C'est la société qui en a le pouvoir de son institutionnalisation, et c'est elle qui en est son « objet » (les nouveaux problèmes et les savoirs émergents avec les changements qu'a apporté la Révolution à la société), elle est aussi le « sujet » d'action (la société est le précurseur des règles est des lois à travers le pouvoir politique (Kaufmann, 2017, p. 334) qui doit être contrôlé objectivement par cette nouvelle science qui est la sociologie). Mais le paradoxe est que d'après *Durkheim* la révolution a détrôné des dieux pour en fabriquer d'autres, Il est important de constater la puissance dont bénéficiaient les membres de l'Assemblée nationale à cette époque (Kaufmann, 2017, p. 340). Le législateur révolutionnaire se désolidarise de la société qui l'a créé, geste que désavoue *Durkheim* et avant lui *Comte* (Kaufmann, 2017, p. 351).



La Révolution française, universalisme ou dénigrement d'altérité ? naissance d'une nation ou d'une identité ?

Comme nous l'avons cité au début de cet article, la Révolution française est considérée comme la naissance d'une nouvelle identité de la France contemporaine, reste à préciser de quelle identité s'agit-il ? En réponse à cette question on voit là qu'il s'agit de « l'identité nationale » française. Une question donc s'impose, pourquoi spécialement « l'identité nationale » ? à notre avis cela revient surtout à deux éléments clés, en premier lieu l'aboutissement du combat des lumières sur la victoire des principes égalitaires entre citoyens (sujets) et gouvernants, puis, l'apparition en force du concept « citoyen » en deuxième lieu et enfin, l'influence qu'a eu « *Le Contrat social* » de Jean-Jacques Rousseau sur la Révolution et l'apparition du concept « nation » (Gilles, 2024), Rousseau qui d'après Durkheim est l'un des précurseurs de la sociologie (Déchaux, 2008, p. 01), trouve que les citoyens qui jouissent d'une souveraineté partagée avec le souverain sous un pacte social conduit à la formation d'une nation solide et unie autour d'un contrat social où tout le monde y trouve son compte de citoyen souverain (Durkheim É., Le "Contrat social" de Rousseau, 1918, pp. 30-31). Ici la nation pour les révolutionnaires français prend un sens politique aux dimensions universelles, contrairement au sens qu'elle prend pour les Allemands, ennemis jurés de l'époque. Pour eux, elle est basée sur l'ethnie, la langue et les traditions (Gilles, 2024). C'est dans cette atmosphère de conflit et de guerre entre les deux nations que le sentiment d'appartenance et de besoin d'affiliation et d'affirmation que le sens de la nation chez les français sous la 3ème République sera la synthèse des deux sens antérieurs ; la nation est une âme consciente de l'héritage historique du passé commun, en plus de vouloir ensemble valoriser cet héritage dans le présent en l'acceptant tel qu'il est et en s'acceptant aussi mutuellement; toute nation digne de ce nom doit son existence à son passé, base sur laquelle se pose le présent où on décide ensemble du futur (Gilles, 2024). Pour assurer ce futur de la nation, la 3ème République va construire l'identité nationale française en légiférant quatre valeurs ; l'égalité devant la loi, la langue française, la mémoire de la Révolution et enfin la laïcité (Gilles, 2024).

Reste que cette identité nationale a hérité d'une situation confuse ; c'est la colonisation et les colonies héritées des régimes antérieurs ; les républicains ont choisi de maintenir ces dernières par la voie constitutionnelle, au nom de (la civilisation des peuples arriérés) (Gilles, 2024). Seulement est-ce que les principes identitaires de l'identité nationale française d'après la conception républicaine comprennent ce nouveau composé qui est «les colonies et les peuples colonisés»? Est-ce que les mêmes valeurs et les mêmes principes républicains qui s'appliquent au citoyen français de la métropole s'appliqueront aussi aux colonies ?



Certainement, même si la République a réussi à convaincre les français des avantages du colonialisme, elle n'a pas pu les convaincre quant au mépris à l'encontre des français naturalisés. Prétendant héritiers des Lumières, les républicains bannissent le principe fondamental de ces derniers qui est le « cosmopolitisme et l'universalisme », au profit d'un nationalisme ethnocentrique qui doute de la Loyauté de « l'autre » et de l'étranger ; l'affaire *Dreyfus* est là pour en témoigner, les lois sur l'immigration aussi (Gilles, 2024). Les contradictions auxquelles les révolutionnaires ont été confrontés, depuis la Révolution jusqu'à la 3ème République en matière de signification des valeurs universelles constituant de l'identité nationale française, soit disant inspirées de la pensée des Lumières, sont flagrantes. C'est la véritable histoire de la France coloniale ; une histoire qui l'implique avec l'«autre» de façon violente (les conquêtes, les déportations et les invasions, même à une certaine époque l'esclavage avant qu'il ne soit aboli définitivement en 1848, soit 54 ans après la première abolition en 1794) (Abolition de l'esclavage, 1794), les propos de répandre la civilisation et le progrès occidental à travers le monde, ne sont que des mensonges ; c'est cette l'histoire que doit assumer la France, une histoire de relation peu glorieuse avec l'« autre » ; une altérité déniée (Vergès, 2007, p. 30).

Après la défaite de la France contre l'Allemagne prussienne (1870-1871), certifiée par les lois proposées et adoptées depuis la 3ème République, viendra la consécration du fondement de la «citoyenneté républicaine», principe qui consolide l'idée de l'«état nation», idée républicaines par excellence, puisque génératrice à son tour de concept tel que la «nationalité» qui n'avait pas vraiment pris l'importance qu'il méritait jusque-ici ; cela confirme l'annonce d'un nouvel ère d'un nationalisme intolérant envers tous ce qui est « étranger » même pour les voisins européens, tantôt sous prétexte sécuritaire, tantôt sous prétexte économique, où les étrangers sont amenés à payer «la taxe de l'étranger», la 3ème République en ayant hérité et conquit le territoire diminué d'une France blessée, c'est au tour de conquérir la société par des lois qui provoquent la peur de l'« autre » et la question de la préservation de l'intégrité territoriale, un climat pareil et certainement générateur de sentiment patriotique et nationaliste (Kronenberger, 2014, p. 42). Une société apeurée, fatiguée, qui cherche des solutions, toute action qui peut porter même un semblant de paix ou de victoire en préservant l'état et la nation est la bienvenue.

Identité nationale ou identité coloniale ? (Enculturation vs acculturation).

Des solutions réglementées par des lois, c'est ce qui ne manque pas chez les républicains depuis 1789, bien entendu, des lois qui ne cachent pas l'aspect ségrégationniste du législateur républicain envers les « autres » ( on a vu en haut qu'être étranger même européen est passible d'amende ), et parmi les autres il y a les peuples colonisés qu'on estime sujets de second ordre, l'exemple de l'Algérie depuis 1830 avec l'ordonnance royale<sup>5</sup> du 24 février 1834 qui rattache cette

dernière officiellement à la France, les algériens sont devenus automatiquement sujets français, mais qui ne possédaient pas les mêmes droits que les français, faute de statut indiquant la posture de la population autochtone (Weil, 2003, p. 01), celle-ci attendra jusqu'à 1865 sous l'empire de napoléon III pour avoir la nationalité française, mais pas la citoyenneté française synonyme de droits civils et politiques, contrairement aux juifs d'Algérie qui ont eu accès au plein droits en tant que citoyen français à part entière avec le décret *Crémieux* en 1870 (Bollenot, 2023). On se demande pourquoi cette discrimination flagrante entre trois composantes identitaires de la population d'Algérie (les algériens, les juifs et les colons étrangers d'origine européenne ces derniers naturalisés en 1889) ? (Steiner, 2022) Vraisemblablement on va nous répondre par la réponse attendue toute prête : que le peuple algérien n'est pas étranger car cela conduirait la France à reconnaître l'Algérie en tant qu'Etat, en même temps on ne peut admettre la citoyenneté à une population 25 fois plus nombreuse que les colons sans risquer de perdre cette Algérie si chère en cas d'élection libre (Bollenot, 2023).

L'assimilation des valeurs de la Révolution française par les différentes classes politiques française a toujours été ethnocentriste, notamment les socialistes, depuis *Jean Jaurès* (1859-1914); figure emblématique du socialisme français, contemporain, collègue (Didry, 2023, p. 06) et ami (Mucchielli, É. Durkheim : Le père de la sociologie moderne, 2009) de *Durkheim* car sous prétexte de l'universalisation de la civilisation occidentale et la culture française, les socialistes entendaient faire profiter par l'acculturation et la socialisation par le biais de l'école Républicaine les populations (primitives) colonisées du progrès qu'avait atteint l'Europe, en leurs proposant (par la force de la loi) de prendre distance avec toutes pensées (archaïques) liées aux religions, l'Islam dans le cas de l'Algérie ; certains pensent que les idées socialistes à-propos des bienfaits du colonialisme français trouvent leur origine et consentement dans des postulats scientifiques affirmés par des sociologues comme *Durkheim* (Castagnez, 2018, p. 03). D'où notre incompréhension et notre étonnement. Est-ce possible de la part d'un homme qui a consacré toute sa vie et tout son temps selon ses partisans pour l'institutionnalisation de la sociologie et d'en faire une science irréprochable<sup>6</sup>, qu'il soit un idéologue de la colonisation ? La négation de *Durkheim* pour le nationalisme restreint à la géographie, à l'ethnie ou encore à des qualités physiologiques peut se traduire en réponse préliminaire (Mallard & Jean Terrier, 2021, p. 10), *Durkheim* proclame un nationalisme interracial qui justifie les idées Républicaines sur un colonialisme libérale et faire en sorte que toutes les nations se lient émotionnellement aux valeurs universelles des Lumières, il prévoyait à travers sa sociologie d'éclairer avec des méthodes scientifiques, les citoyens et intellectuels sur leur aptitude de réfuter tout ce qui semblait être évident sans qu'il ne l'était vraiment, comme le concept «nation» jusque-là synonyme d'affiliation raciale (Mallard & Jean

Terrier, 2021, p. 12). Et pour motiver les actes républicains autant que pouvoir agissant légitimement sur la société, sans qu'il y ait contradiction entre la science et son objet d'étude, (la sociologie comme science objective argumentative de l'action de l'état républicain qui est une action sociale ou fait social comme l'indique *Durkheim*) (Didry, 2023, p. 02) et sans qu'il y ait aussi assimilation ou confusion entre la sociologie institutionnalisée académique et la sociologie coloniale<sup>7</sup>, il explique dans ses textes la complicité étroite entre l'«état» et la «société» qui ont une relation de complémentarité l'une avec l'autre (Didry, 2023, p. 09) .

Conflit intérieur vs conflit extérieur, ou quand l'idéologie triomphe sur l'idéal.

L'identité de la France après la révolution n'intéresse guère *Durkheim*, c'est une identité entachée par une course vers le pouvoir politique, elle est dénuée de son aspect social, pourtant c'est la société qui on est à l'origine de la légitimation de la révolution ; c'est une identité née après l'effusion du sang des français. Est-ce là une autre raison suffisante qui n'a pas laissé *Durkheim* expliciter la notion « identité » clairement ? Lui qui est un grand opposant de la guerre et de la violence instituée par les états au nom d'un nationalisme zélé<sup>8</sup>, il dénonce avec fermeté la politique impérialiste allemande d'embrigadement des esprits des allemands, une politique bâtie sur les idées des savants et des penseurs allemands qui scandent la suprématie de l'Allemagne et de l'allemand vis-à-vis de l'Europe et des européens, jusqu'à en devenir une sorte d'esprit collectif (représentations collectives) de pensée ancrée dans la conscience collective allemande, tout ça même avant la première guerre mondiale, c'est l'« âme allemande » comme l'a décrite *Durkheim*, c'est une âme basée sur les rapports de force et de puissance entre les états, ce qui veut dire que l'état qui détient la force militaire supérieur impose sa loi (Ramel, 2004, p. 742). Seulement on ne comprend pas la portée de la position de *Durkheim* à l'encontre de l'Allemagne impérialiste quand on réalise le silence inexplicé de sa position quant à l'occupation de l'Algérie par la France et les violences physiques et morales exercées contre la population algérienne, surtout sous la 3ème République dont il est un grand défenseur, plus exactement un défenseur de l'école républicaine française (Jankowski, 2001, p. 32), une école publique, où *Jules Ferry* (1832- 1893) avocat et ministre républicain a voulu en faire une couveuse de citoyen soldat par l'introduction de l'éducation militaire et patriotique, chose encouragé par la classe politique républicaine de l'époque, comme *Paul Bert* (1833- 1886) universitaire et ministre républicain lui aussi, qui en s'adressant dans un banquet aux instituteurs, il leurs avoue son souhait de voir des fusils dans les mains des écoliers, des écoliers soldats et citoyens de l'avenir (La troisième République, 2020). On se demande pourquoi *Durkheim* conteste « l'âme allemande » mais il ne fait pas de même pour « l'âme française » ? Certain chercheur comme *Raewyn Connell*, une sociologue du courant postcolonial trouve que *Durkheim* est un colonialiste (Fabiani, 2023), non pas par conviction politique ou

idéologique, mais par la participation indirecte aux travaux scientifiques de ce qui s'appelait «Exploration scientifique de l'Algérie», par l'utilisation des données des travaux entrepris par des savants et des militaires français dépêchés en Algérie (Fabiani, 2023). *Durkheim* et pas mal d'autres théoriciens occidentaux ont bâti leurs théories en négligeant les théories et les méthodes du monde non occidental par simple mépris de l'« autre » non civilisé à leurs yeux, ou incapable d'égaliser les connaissances et le savoir du monde occidental, à leurs points de vue les données recueillies du monde arriéré sont une sorte de voyage dans le temps qui permet de comprendre l'évolution de l'humanité (Collyer & Stéphane Dufoix, 2022). une réflexion osée quand même !!! surtout pour l'auteur de «*Les Règles de la méthode sociologique*». Du moment qu'ils ont utilisé des données qu'ils n'ont pas produites par eux-mêmes en confirmant le caractère arriéré des populations non occidentales, Il faut dire que les théories macro sociale qu'ils ont élaborées sont tout de même sujettes à des critiques épistémologiques (Demart, 2016). *Durkheim* conteste les travaux d'anthropologues qui étudient les populations primitives, et l'évolution des institutions sociales à travers l'histoire par le simple fait d'utiliser des données qui proviennent de sources historiques très anciennes, comme il conteste la direction que prend l'anthropologie de l'homme physique vers une anthropologie de civilisation tout en se basant sur une « théorie raciale ». Il considère que c'est là une erreur méthodologique monumentale (Mucchielli, Sociologie versus anthropologie, 1997, p. 81), malgré que lui aussi frôle la racialité dans ses écrits. Nous y reviendrons sur « la question raciale » un peu plus loin pour en démontrer la cause principale a notre avis de l'omission du terme ou de la notion « identité » chez *Durkheim*.

Donc, comment ne pas envisagé *Durkheim* autant qu'un colonialiste ou du moins racialisé? quand on lit dans ses écrits des citations comme : «cultures inégales», «civilisation inférieure» et «groupe le plus cultivé», même si les deux premières citations dans leur contexte se comprennent comme si c'est une affirmation ou l'avis propre de Durkheim, des citations comme «se croyant cultivé», «violence inutile», «folie sanglante», «s'affirmer brutalement sans raison», «mégalo manie qui entraîne aux pires excès» et «ces violences sont pour lui un jeu, un spectacle qu'il se donne à lui-même» (Durkheim É. , L'éducation morale, 1934, p. 135) ; viennent pour affirmer ce que beaucoup de postcolonialistes avancent comme l'étude de *Fuyuki Kurasawa* dans (Dawson, 2022, p. 417) qui accuse *Durkheim* et son école de ne pas mettre en question la politique de l'empire français et que même, à certains moments, ils étaient prêts à prendre parti avec le colonialisme français, car *Durkheim* semble réticent quant à la condamnation du colonialisme français de l'Algérie, sa position autant que sociologue reste des plus intrigantes, beaucoup de ses défenseurs attribuent son attitude à la conjoncture de l'époque avec l'affaire *Dreyfus* et la montée de l'antisémitisme (dont il prend part quand même, contrairement à la cause algérienne) (Dawson, 2022, p. 418).

De quelle identité on parle, française, juive, républicaine, ou coloniale ?

*Durkheim* semble vivre en plein contexte identitaire conflictuel à plusieurs niveaux, en premier lieu, le niveau scientifique, c'est-à-dire : de quelle sociologie doit-on parler ? Est-ce une sociologie objective dénonciatrice du colonialisme ? Ou une sociologie subjective qui sert le projet colonial ? Alors dans ce cas de quelle identité française doit-on parler ? Est-ce une identité des lumières et des valeurs nobles universelles de la révolution française que la réalité du colonialisme infirme ? Ou bien une identité bien qu'elle soit imprégnée des lumières et des valeurs que la révolution française a enfanté mais que la politique et les politiciens n'ont pas su ou voulu respecter par ambition démesurée de vouloir soi-disant diffuser (la civilisation occidentale) au monde (arriéré et barbare) ?

Le deuxième niveau et celui du contexte historique et conjoncturel de la France et les circonstances qui ont entouré *Durkheim* avant sa naissance, tout au long de sa vie et après sa mort, c'est-à-dire l'histoire de la France depuis la révolution jusqu'à la fin de l'instauration de la Troisième République, période qui a duré 151 ans, où une bonne partie (69 ans) a précédé sa naissance et l'autre partie (23 ans) après sa mort. La naissance de *Durkheim* en 1858 a coïncidé avec un événement historique, qualifié de sans précédent puisque c'est le premier attentat terroriste de l'histoire moderne, commis contre l'Empereur Napoléon III (L'attentat d'Orsini, 2024). En 1870, *Durkheim* avait atteint 12 ans, une date qui marque l'instauration de la 3ème république après l'effondrement du second empire de Napoléon III après qu'il ait perdu la guerre qu'il a déclaré lui-même contre l'Allemagne, avec tous les événements tristes qui suivirent cette défaite comme l'épidémie de la variole qui a changé la structure démographique de la France obligeant cette dernière à recourir à l'immigration (Anceau, s.d.). 1887 une date importante pour *Durkheim* car c'est la date de la consécration de la sociologie autant que discipline académique qui s'enseigne à l'université, c'est à *Durkheim* que revient l'honneur d'y enseigner le premier cours à l'université de Bordeaux (Jankowski, 2001, p. 31), mais cette année marque aussi une crise politique dite : La crise boulangiste qui a duré 3 ans, elle prend son nom du général *Georges Boulanger*, républicain, nostalgique, il veut obstinément que la France prenne sa revanche sur l'Allemagne, chose qui implique la république dans une guerre que les républicains en place ne veulent pas (La crise boulangiste, s.d.). 47 ans, c'est le nombre d'années qu'a vécu *Durkheim* sous le règne de la 3ème république, où il va consacrer ses efforts et sa vie scientifique pour l'institutionnalisation de la sociologie (Jankowski, 2001, p. 32) et la proclamation des idées et des valeurs de la 3ème république, parmi tant d'autres, *Durkheim* encourage la séparation de l'état de la religion et réclame la «morale laïque» comme morale fondamentale républicaine, sur laquelle on peut compter pour construire une société libérée des monarques, des prêtres et de leurs Dieux, société composée de

citoyens et non pas de sujets ou de disciples ; la définition de la licité pour *Durkheim* va plus loin que la définition de *Jules Ferry*, il n'y a que la « société laïque », c'est elle Dieu et la « morale laïque » c'est elle la religion qui doit être instaurée par l'humanité (Hayat, 2007, p. 17). C'est pourquoi, *Durkheim* est un grand défenseur de l'école républicaine non seulement parce qu'elle est porteuse d'idéaux communs, mais à notre avis c'est parce qu'elle est le meilleur moyen pour véhiculer la « morale laïque », elle est une composante identitaire de choix pour quelqu'un qui ne cache pas son intérêt profond pour l'étude de la religion<sup>9</sup>, non pas seulement pour son impact sur les sociétés primitives, mais pour aussi à chercher des substituts idéologiques de celle-ci (Lang, 2003).. finalement la consécration des valeurs de la révolution française « liberté, égalité, fraternité » c'est soldé par la laïcité dans la 3<sup>ème</sup> république, car les prédicateurs républicains de la laïcité affirment que seule le principe de la laïcité et capable de mettre en évidence les valeurs de la Révolution, la concrétisation de la liberté, l'égalité et la fraternité ne peut se faire tant que la religion n'est pas neutralisée de la vie sociale et politique dans le sens où elle doit être considérée autant que liberté individuelle et non pas une entité représentée par une communauté, celle-ci toujours synonyme de pouvoir comme le pouvoir est toujours objet de querelle et de conflit ; la laïcité bannit les inégalités et les différences entre citoyens, elle institue à la citoyenneté et à l'état de droit par la substitution de l'église en matière d'éducation et d'enseignement et rendre les écoles une prérogative du seul domaine public (Safa, 2015, pp. 92-93).

*Durkheim* se félicite dans un texte (conférence) intitulé « *L'enseignement de la morale à l'école primaire* » écrit en 1910 que la France avec la 3<sup>ème</sup> République avait bien vu quand elle a choisi la laïcisation de l'école française en qualifiant cette démarche de révolution, bien que révolution, selon lui manquée et qu'il reste beaucoup à faire (Durkheim E. , *L'enseignement de la morale à l'école primaire*, 1992, pp. 611-612). Bien sûr *Durkheim* fait les éloges de l'école républicaine avec les lois *Ferry* qui ont consacré en plus de la « laïcité » comme valeur et principe essentiel, la gratuité et l'école obligatoire, choses qui confirment et concrétisent les valeurs suprêmes de la Révolution française (Dauphin, 2014). Le succès de l'école sous l'ère de la 3<sup>ème</sup> République se consiste dans la conservation du lien du passé et de l'histoire telle qu'elle est, avec le présent glorieux, sans oublier que ça ne saurait pu être possible sans l'apport des « identités locales » prises en considération dans le processus de construction de la République comme l'a démontré plusieurs études (Dauphin, 2014).

Il faut dire que tout au long de la période de 1789, date du début de la révolution, jusqu'en 1940 date à laquelle a succombé la 3<sup>ème</sup> république pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, la France n'a pas cessé d'entrer en conflit et de guerre en guerre sans répit, une histoire sanglante et violente, qui tourne autour d'une course au pouvoir, entre monarches, impérialiste et

républicains, lesquels tour à tour entrent en conflit ou en guerre contre d'autres pays pour consolider leur pouvoir en éveillant l'esprit patriotique ou l'esprit conquérant des français (Mark, 2023). La 3ème république à son tour verra sa part de violence et d'instabilité politique, avec la répression de l'insurrection de Paris et une majorité monarchiste à l'assemblée qui prépare une nouvelle restauration, sans oublier l'affaire *Dreyfus* qui a ébranlé la classe politique et les intellectuels, aussi la république va mener deux guerres mondiales, où elle va sortir victorieuse de la première, mais la deuxième sera la cause directe de sa chute (La Troisième République (1870-1940), s.d.). C'est dans ce contexte historique que *Durkheim* a vécu, contexte sans doute, ayant marqué ses prises de positions, ses idées, ses soucis, un homme de son envergure scientifique, n'était pas insensible à cette conjoncture, les circonstances qui l'avaient entouré l'ont sûrement affecté au point où il s'est vu obligé de prendre des positions indéterminables vis-à-vis des questions politiques majeurs qui concerne la France. Hormis l'affaire *Dreyfus* où *Durkheim* a manifesté une position en faveur de ce dernier. Après qu'*Emile Zola* a publié « J'accuse » en 1898, <sup>10</sup>les dreyfusards<sup>11</sup>, passent à l'action trouvant ainsi l'occasion tant attendue pour mener une campagne de réhabilitation et contre-attaquer la « droite nationaliste » qui ne manque aucune occasion pour montrer les juifs du doigt. *Durkheim*, déçu, il clama l'innocence de *Dreyfus* avec un calme digne d'un scientifique, tout en dénonçant la montée antisémite que prônaient des intellectuels défendant l'armée et la justice française. Il précisa que la société française est atteinte d'un malaise pathologique dans son âme, il expliqua aussi, que la haine dirigée contre tout ce qui est juif est due à une crise sociale touchant sa morale, alors la société pour y remédier elle doit trouver un « bouc émissaire » qui endosse la responsabilité. Pour la France, les juifs sont les responsables de tous les maux de la France. *Durkheim* alla jusqu'à en proposer une théorie à ce propos, avançant que toute société atteinte de souffrance va chercher sur qui rejeter ses déceptions, une sorte de vengeance sur elle-même, un prix que paiera les « parias » de cette société (Jankowski, 2001, p. 41) ; où dans le cas présent se sont les juifs. Alors, la population juive se trouve obligée de prouver sa loyauté envers sa patrie. En 1916 *Durkheim* entama un travail de mémoire par le biais d'une commission de recherche historique pour démontrer la bravoure des juifs et leurs dévouements pour la France pendant la première guerre mondiale (Landau, 2002, p. 96). Avant tout ça, en 1915 avec d'autres intellectuels juifs, *Durkheim* soutiendra « l'œuvre des Orphelins israélites de la guerre », dont l'objectif principal était de faire de ces orphelins de « bons citoyens » dignes de leurs pères et mères morts en guerre (Landau, 2002, p. 98). Ajoutant à cela, la participation très active de *Durkheim* avec la communauté intellectuelle juive à la campagne « patriotique » de soutien à la France contre l'Allemagne prussienne (Landau, 2002, p. 100). Tout cet effort déployé envers sa patrie, *Durkheim* n'échappa pas aux attaques à l'encontre de sa personne, on le considérait comme



un « Boche »<sup>12</sup> (allemand accoutré en un français) (Landau, 2002, p. 101). Ces attaques menées par la « droite nationaliste française », étaient suite à sa participation dans une commission chargée de faire un rapport sur la situation des étrangers (les réfugiés juifs de Russie) dans le département de la Seine, crié pour étranger par un député au sénat, *Durkheim* meurtri et déçu ne comprenait pas ces attaques xénophobes et racistes contre lui. Lui qui a perdu son propre fils mort pour la France dans cette guerre (Elkarati, 1990, p. 168).

Rappelons-nous que la France durant toute son histoire après la Révolution, quand elle est face à des crises majeures politiques ou sociales, elle les impute aux « autres », aux « étrangers ». Les étrangers ne sont là que pour redresser l'économie (la première vague d'immigration après la révolution industrielle), pour construire tout ce qui est détruit (combler les besoins en main d'œuvre dans la période d'entre les deux guerres), pour combattre l'ennemi (le recrutement des soldats des colonies françaises africaines et nord-africaines durant la première guerre mondiale). Voici ce qu'a enduré *Durkheim* pour qu'il réalise enfin, qu'en tant que communauté juive, quoiqu'ils fassent ils n'étaient que des « victimes expiatoires ». Communauté qui se trouve en pleine crise sociale touchant la société française qui utilise cette dernière comme « bouc émissaire » (coupable) pour en payer les frais (Wittmann, 2017). À vrai dire quand *Durkheim* parle de société, il voulait dire par là l'état et à travers elle les hommes politiques ; ces derniers sont les vrais responsables de la campagne antisémite. L'État de par sa fonction protectrice des droits fondamentaux de l'homme comme le confirme *Durkheim*, doit protéger ses « citoyens » et c'est aux hommes politiques de confirmer cette fonction par le respect de la morale et de ses droits (Jankowski, 2001, p. 44). Chose que les politiciens surtout de droite nationaliste ne faisaient pas, au contraire ils alimentaient le discours de haine contre tout « étranger », pour eux les juifs natisés de France ou même naturalisés (juifs nord-africains) sont des étrangers, donc des ennemis.

Les réflexions de *Durkheim* sur les notions « d'état » et de « patrie » semblent témoigner de son désarroi quant aux événements douloureux qu'il vient de vivre et d'en constater la déception de son vivant. Lui qui se considère patriote et grand défenseur de l'État républicain. Il avance que l'État dans son aspect collégial (collectivité nationale), idéal incarné par le patriotisme, ne doit pas s'opposer à l'idéal humain incarné par le pacifisme. Toute l'idée réside dans sa conviction que la « patrie » ne comprend pas « communauté ou culture déterminées » mais elle comprend les « souvenirs de l'histoire commune » ; veut-il dire par-là que seuls les événements historiques partagés entre communautés toutes races confondues, qui bâtissent une patrie avec un état solide, unifiant et réconciliateur ? *Durkheim* rejette alors « l'identité de culture » rattachée injustement à la race et à la « patrie » et au « patriotisme ». Au fait *Durkheim* déclare indirectement la multiplicité des composants de la culture française (Jankowski, 2001, p. 45) ; entre autres la composante juive.

*Durkheim* définit l'«identité individuelle» par la composition d'éléments tel que ; la famille, la religion et le clan politique, à leurs tours, les individus partageant les mêmes éléments ils forment des groupes, ces derniers quand ils sont affaiblis c'est l'individu qui sera affaibli à son tour en perdant ses repères (Mucchielli, É. Durkheim : Le père de la sociologie moderne, 2009). N'est-ce pas là une situation qui s'applique à notre sociologue ? Cela nous conduit au niveau contextuel des origines juives de *Durkheim*, lesquelles à notre avis ont joué un rôle primordial quant à ses positions envers la colonisation de l'Algérie et quant à son omission de la notion « identité ». La question raciale avait préoccupé *Durkheim* dès l'achèvement de son travail « *Règles de la méthode sociologique* », il critiqua fermement la théorie raciale ; théorie adoptée par le « courant évolutionniste » en anthropologie. *Durkheim* part du principe que les anthropologistes ne sont pas d'accord sur une signification unifiée du terme « race », alors même s'ils adoptent la définition consensuelle, celle qui stipule que la « race » est un groupe d'individus partageant les mêmes caractéristiques physiques distincts de génération en génération. Dans ce cas-là, cette définition est obsolète du fait que déjà depuis longtemps les populations se sont entremêlées entre elles et des « races » pures avec ce sens ne peuvent exister aujourd'hui. *Durkheim* insiste sur le fait que l'anthropologie avec le facteur de « race », part sur un faux pas méthodologique, car il ne peut exister dans ce monde défini par son aspect universaliste, une « race » unie par le sang, les « races » sont unies par la civilisation. Il termine en affirmant que la « race » ainsi n'est que « nationalité ». Lui et ses disciples combattent jusqu'au bout l'anthropologie raciale (Mucchielli, Sociologie versus anthropologie, 1997), une science qui alimente à leurs yeux les préjugés racistes où dans une Europe civilisée et dans une France révolutionnaire porteuse de valeurs nobles, les juifs se trouvent victimes d'une haine raciste et xénophobe. En aucun moment *Durkheim* n'a réclamé ou parlé dans ses écrits scientifiques d'« identité juive », est-ce là un sentiment d'« anomie », d'« aliénation » ou une conviction scientifique et épistémologique ? Est-ce par peur qu'il clame une « nationalité » au lieu d'une « race » ? Ou est-ce par esprit universaliste ? Pourquoi, cet esprit durkheimien critique-t-il l'« âme allemande » arrogante et n'en fait-il pas autant avec l'« âme française » ingrate ? De même que l'âme allemande se nourrit des postulats des théoriciens vénérant la suprématie raciale, l'âme française se nourrit également des postulats des théoriciens vénérant la foi laïque. Comment expliquer alors cette similitude entre les deux âmes ? À la fois méprisante et dévalorisante envers cet « autre » qui ne nous ressemble pas, ou que nous ne connaissons pas.

#### Durkheim et L'Algérie

L'Algérie toute entière, *Durkheim* n'y a vu qu'une « cérémonie de mariage », deux pages et seulement deux conclusions !!! c'est tout ce que *Durkheim* a résumé de sa lecture d'un petit livre<sup>13</sup>. La première conclusion qu'il accorde à l'auteur, c'est qu'en Algérie, les cérémonies du mariage n'ont

aucune relation avec les enseignements religieux de l'Islam, et que les algériens n'ont pas oublié leurs anciens Dieux. La deuxième conclusion, tout en affirmant que c'est une thèse qu'il atteste est ; que le mariage est une forme de commerce des sexes à caractère religieux, le mari est traité comme un roi et la mariée de rène. Il ajoute que cette dernière ne doit pas toucher le sol pour aller à la chambre nuptiale, alors pour se déplacer elle se met sur le dos d'une « juive » (Durkheim E. , cérémonies du mariage, 1904). Ce qui est étonnant par la suite, *Durkheim* compare la femme juive à une « esclave » : « tout comme, dans d'autres pays, la jeune fille, parvenue à la puberté, ne communique avec le reste du monde que par l'intermédiaire d'une esclave. »<sup>14</sup>. Nous n'allons pas contester ou réfuter les dires de *Durkheim*, qu'elles soient justes ou non, car ce n'est pas l'objet de notre article. Mais nous nous interrogeons tout de même sur ce qu'il voulait véhiculer comme idée à travers sa projection qui décrit la femme juive en tant qu'esclave. Est-ce un sentiment de compassion envers une compatriote ? Ou, est-ce une tentative de victimisation de cette dernière ? Cela nous ramène aux déclarations de *Raewyn Connell* et le fait de s'appuyer sur des données qui peuvent être inexactes ou faussées. Démunis de données produites par ses soins, ou du moins appuyant sa lecture par différentes sources fiables. *Durkheim*, ne connaissant pas la réalité des relations et les liens sociaux et culturels réelles entre juifs et algériens, même si sa lecture laisse entendre le contraire, surtout en soutenant la thèse qu'il avance à propos du « caractère déplacé » du mariage en Algérie en insinuant que c'est du commerce de sexes aux origines religieuses, il passe certainement à côté de l'objectivité scientifique. Sa projection le met dans une position subjective car on constate très bien sa prise de position et ses sentiments dégagées, au point de dénaturer les propos originaux de l'auteur<sup>15</sup>.

Les critiques envers *Durkheim* et ses travaux majeurs, viennent aussi de sociologues tel que *Alain Mahé* qui trouve que dans « *la division du travail social* », la théorie sur les sociétés segmentaires, en partie basée sur des données établies par *Hanoteau* et *Letourneux* sur la population kabyle en Algérie, cette dernière se basant ainsi sur ces données est contradictoire ; lorsque ces mêmes données, renferment en elles des éléments qui contredisent les principes de son fondement (Mahé, 1998, p. 53). Pour *Durkheim*, l'Algérie c'est des données qui ne sont pas soumises aux exigences objectives de la méthode scientifique. On se demande pourquoi ? Peut-être que la réponse se trouve dans la situation est le contexte de l'époque là où vivait *Durkheim* l'homme avant *Durkheim* le sociologue. Epoque qui exigeait ses contraintes sur lui. Décrite par « la crise antijuive » (1871- 1918)<sup>16</sup>, cette époque, coïncidait avec l'affaire *Dreyfus*, celle-ci durera de 1894 à 1906, elle était la cause directe de l'accentuation de la crise. Il faut préciser qu'à ces moments les français dégageaient une grande haine contre tout ce qui est juif. Précisément la période de la première guerre mondiale (1914-1918) où les juifs en Algérie sont mal vus par les français de la métropole,

ils les accusent de prendre profit de la conjoncture que traverse la France (Landau, 2002, p. 101). On voit mal *Durkheim* prendre une position qui dénonce la colonisation en Algérie dans ces conditions là, tout en sachant qu'au final la situation sociale, politique et même psychologique lui étaient funestes ; accusé de traître, d'ennemi, ajouter à cela l'assassinat de son ami et de son support politicien *Jean Jaurès*, avec la mort au front de son propre fils (Weill, s.d.). Il constate à la fin que c'est la haine, le racisme, le fanatisme, l'ignorance et la tyrannie qui emporte la victoire au détriment de la triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité », et au détriment de la science, de la civilisation et de la « laïcité ». Fatigué, c'est la mort qui triomphe en l'emportant à l'âge de cinquante-neuf ans en 1917, un an avant la fin de la guerre et de la victoire de la France, victoire de la patrie à laquelle il a tout donné et qu'il ne verra jamais. Il ne verra pas non plus la déception des algériens face à « l'âme française ». Durant la première guerre mondiale, 173 000 soldats algériens ont été mobilisés et 119 000 travailleurs ont été rapatriés en France pour reconstruire le pays, en guise de récompense, on leur a permis en plus des six représentants algériens dans toutes les assemblées de l'Algérie, trois nouveaux représentants (chronologie, 2023). 45 000, c'est le chiffre des victimes algériennes selon le témoignage du consul américain (monde, s.d.), exécutées froidement par la France coloniale après sa victoire contre l'Allemagne nazi en 1945, tous des manifestants venus pour manifester leur joie pour la victoire du monde civilisé (Europe et Etats-Unis) (Boucif, 2006) contre la tyrannie barbare de « l'âme allemande ». Pour eux une victoire synonyme de liberté, parce qu'ils y ont contribué avec leurs sangs avec 5 400 morts et 60 000 prisonniers algériens (Recham, 2006). Lourde perte, pour une liberté qui verra le jour qu'après 17 ans de lutte contre le colonialisme, dont sept ans de lutte armée avec un lourd tribut de 1 million 500 000 martyres (*Chouhadas*).

Dans cette triste histoire de combat d'affirmation identitaire, tant pour l'Algérie et les algériens, que pour *Durkheim*, vient l'exemple de *Ferhat Abbas* (indigène) algérien intellectuel et défenseur de l'idée d'« assimilation », lequel espérait-il, après la victoire de la France à la première guerre mondiale, juste une reconnaissance. Il ne demandait qu'à être reconnu et les algériens comme « citoyens » français. Mais en vain, la France voyait dans les manifestations du 08 mai 1945 réclamant la liberté, une insurrection qu'il faut mâter et ternir, les espérances de *Ferhat Abbas* d'octroyer une « identité » digne d'un « citoyen » se dissipent le laissant remettre en cause ses opinions. Ce n'est qu'après être déçu par une France raciste et sanguinaire par les décisions de ses politiciens de la quatrième république, qu'il déclara sa nouvelle conviction ; qu'il est temps pour la force de remplacer la parole (Ageron, 1995, p. 56), il comprendra aussi, qu'être « citoyen français » et avoir avec une « identité » digne, ce n'est qu'un rêve qui ne peut se concrétiser.

Un peu d'histoire, Le triomphe de l'identité algérienne sur l'idée de l'Algérie française.

Avoir « l'identité française » pour un algérien musulman, c'est en premier lieu s'excommunier, c'est nié son « identité, ses origines et sa communauté », tout de même on reste toujours sujet aux doutes, aux suspicions et à la discrimination. La France n'accorde aucune confiance aux citoyens naturalisés (l'exemple des juifs en est témoin), en plus d'exemples de notables et militaires algériens comme *l'émir Khaled*, et le colonel *Chérif Cadi*, tous deux ont combattu pour la France (Meynier, 2014, pp. 52-57). L'« identité française » reste chère, au point que, si une citoyenne française se marie avec un indigène, elle sera déchue de sa nationalité et descend au rang de son mari (Meynier, 2014, p. 58). Le terme « Algérien », lequel normalement désigne une « identité algérienne » était spolié et détourné de son sens initial, le sens colonial lui, il ne désigne même pas le français d'Algérie, il désigne l'européen d'Algérie, aux algériens en leurs a désigné le terme « indigène ». Les « algériens », natifs de l'Algérie de père en fils, avec les juifs venus avant la colonisation fuyant « l'Espagne » (Abitbol, 1993, p. 50), ainsi que les juifs de « l'Alsace-Lorraine » arrivés en 1830 (Marthot), ces derniers n'avaient le choix que de porter le nom « Indigènes », ou « Musulmans », « Arabes », « Kabyles », « Mozabites » ou « Israélites » pour les juifs (Branche, 2005, p. 355). Même le président du conseil français *René Viviani* n'échappa pas à des remarques racistes et xénophobes à propos de ses origines (d'origines italiennes, né en Algérie) (Meynier, 2014, p. 58). Ainsi, pour l'école française à laquelle *Durkheim* dressa des éloges au temps de la troisième république, elle opta pour le refus des algériens dans ses rangs, dans la période entre les deux guerres mondiales (Meynier, 2014, p. 58), une sorte d'analphabétisation instituée (Kouidri, 2014, p. par20).

Quant à la question identitaire algérienne du temps de la colonisation, dès le début de cette dernière, la France a cherché par tous les moyens d'effacer l'« identité algérienne ». Même « l'identité » de la population la plus dévouée, la plus adhérente au projet colonial, qu'est la population juive d'Algérie venue du temps de « la Reconquista » au 15<sup>ème</sup> siècle, a subi un sort similaire à l'« identité algérienne ». À commencer par le « décret Crémieux » où les juifs (indigènes) se sont réjouis d'une « identité française » leur offrant une citoyenneté jamais eu auparavant. *Ariella Aïsha Azoulay*<sup>17</sup> conteste une identité française fabriquée pour son père, comme elle conteste son « identité israélienne » elle aussi fabriquée. Tout en s'adressant à *Benjamin Stora*, *Azoulay* conteste aussi la superficialité et les : « omissions majeures » dans son rapport<sup>18</sup>. Elle lui rappelle le lien étroit entre l'« identité française coloniale » et l'« identité Israélienne », comme elle lui rappelle aussi, que cette identité est le fruit d'un remboursement de dette de la part de l'Europe et la France impérialiste au peuple juif (l'état d'Israël) en contrepartie des préjudices causés par leurs soins à leur rencontre, le peuple juif qui doit être reconnaissant d'une nouvelle identité qui fait du juif un homme blanc, occidental et moderniste. C'est ce qu'a toujours voulu la France coloniale des juifs,

elle veut des citoyens qui dénigrent leur histoire et leur religion, qui s'intègrent dans l'histoire européenne et dénie leur héritage oriental (Azoulay, 2021). Est-ce une conviction d'un juif converti à la « foi laïque », de ne pas dénoncer le colonialisme par *Durkheim*, ou plutôt une réaction légitime d'un juif qui a vécu le racisme et le refus des origines de ses compatriotes, même les plus dévoués à la France ? Ou est-ce simplement la peur d'être rejeté par sa propre patrie ?

Nulle colonie française n'a vécu une destruction systématique de ses valeurs sociétales, culturelles et mentales comme l'Algérie (Meynier, 2014, p. 47). *Karima Lazali*<sup>19</sup>, dans une interview exprime l'idée « d'effacement » pendant la période coloniale d'une manière très manifeste : « *il y eut une longue histoire de destruction du collectif en Algérie qui a commencé dès les débuts de la conquête française du territoire[...]Pour être plus claire, la colonialité en Algérie s'est construite sur un projet d'effacement qui au départ s'adressait aux « indigènes » : effacement des meurtres de masse, effacement de la confiscation féroce des biens et des terres et enfin plus grave, effacement des généalogies pour les Algériens musulmans.* » (Lazali, 2019). C'est de la France coloniale que l'Algérie a hérité du problème dit « crise berbériste » ou la question de « l'identité berbère », c'est à sa logique ethniciste et raciale que revient cet héritage envenimé en alimentant des rivalités avec de fausses adversités entre « berbères » et « arabes » (Meynier, 2014, p. 20) dans le but de détruire les fondements de l'« identité algérienne » basés sur le slogan édictée par l'association des savants musulmans algériens ; d'ailleurs slogan que tous les algériens défendent et respectent, car il s'appuie sur le trinôme « patrie, islam, langue » (Meynier, 2014, p. 53). Qu'on traduit aisément par « Islamité, Arabité, berbérité » (Ibrahim, 2001), étant donné que la « patrie » comprend « l'islam » (religion de l'Algérie au moment où la France l'avait conquise) et les deux langues, « berbère » et « arabe » ; *Ibn Badis* le souligne après avoir indiqué ses origines berbères (*Sanhaji*) (Meynier, 2014, p. 59), que l'Algérie comme l'islam sont la patrie et la religion de tous les algériens et que la langue arabe c'est la langue d'usage du « Coran » et de l'islam.

Pour arriver à ses fins, la France coloniale avait tout au début de la colonisation, ciblé la région de Kabylie en jouant sur le prétendu désaccord entre arabes et berbères (Assam, 2022, p. 02) ; dans une logique de division de la population autochtone en se basant sur l'idée : quelle est la race supérieure, la plus civilisée et la plus citadine ? On a qualifié les arabes de « méchants » et les kabyles de « Gaulois » (Meynier, 2014, p. 20) qui se vantaient alors d'être chrétiens avant l'islam (Mythe Kabyle, 2015). Un grand nombre de rapporteurs scientifiques (la plupart des militaires) ont contribué à la fabrication du « mythe Kabyle » et de l'image de ce kabyle, collaborateur inné, bon auxiliaire de la colonisation et pacifiste partageant quelques valeurs de l'occident, celui qu'on doit élever au rang d'indigène capable d'assimiler les exigences de la mission civilisatrice de la colonisation. Aussi, celui à qui la France doit développer l'instinct antipathique contre l'arabe, parce

que la « race Kabyle » représente la race originale de l'Algérie, par contre la « race Arabe » c'est la race intruse et conquérante (Mythe Kabile, 2015).

Un tel raisonnement s'inscrit dans une lignée « d'études » effectuées par des militaires de l'armée française affectés en Algérie. Où on trouve en avant-propos de l'un d'eux<sup>20</sup>, des allégations telles que : « *L'histoire nous apprend que les Berbères, alors habitants des plaines, furent les colons sérieux de l'époque romaine. [...] et c'est par leur intermédiaire que nous pouvons régénérer le peuple arabe. [...] services que peut rendre le peuple Kabyle à l'œuvre de progrès et d'humanité entreprise par la France en Algérie.* » (Aucapitaine, 1864, p. 04). Plus loin on trouve aussi : « [...] *ce peuple [...] ses notions de liberté, lui ont donné une supériorité incontestable sur la race Arabe,* » (Aucapitaine, 1864, p. 24). Et encore : « *Les Kabyles sont les ennemis naturels des Arabes qui, à l'époque des invasions, les ont refoulés dans les montagnes. Cette antipathie subsiste encore assez pour qu'il n'y ait jamais lieu de redouter une tentative de coalition des deux races* » (Aucapitaine, 1864, p. 25). En note de bas de page, : « *J'ai vu les jeunes Kabyles engagés dans les régiments indigènes apprendre plus vite le français que l'arabe et préférer orgueilleusement s'exprimer dans la première de ces langues « Nous sommes Français ! ... » disaient-ils.* » (Aucapitaine, 1864, p. 35). Il ajoute : « [...] *l'attachement inné des Berbères pour leur patrie, sentiment qui les y ramène constamment même après un long exil, [...] une loi spéciale à tous les peuples montagnards. Les Kabyles, ajoute-t-on, ne consentiraient jamais à s'expatrier loin de leur pays.* » (Aucapitaine, 1864, pp. 40-41). Un peu plus loin, : « *L'esprit national, du moins tel que nous le comprenons, n'existe pas chez les Kabyles : sous l'influence d'éléments dissolvants, il se divise, [...] pour se transformer en orgueil municipal, [...] indice précieux pour les conquérants, puisqu'il leur permet d'agir, non seulement sur chaque tribu, mais sur chaque village, chaque famille même. [...] tandis que l'homogénéité de la tribu Arabe, répulsive [...] n'offrira pas de quelque temps les mêmes avantages. Partout où les Berbères se sont trouvés réunis par groupes peu considérables, ils ont subi l'influence des Arabes conquérants, à un tel point qu'en beaucoup de lieux, ils ont perdu non seulement leurs coutumes, leur langue même, mais jusqu'au souvenir de leur origine. Que sera-ce donc quand nous aurons su nous les attacher, quand nous leur aurons créé un bien-être ?* » (Aucapitaine, 1864, pp. 44-45). Toutefois, nous avons relevé plusieurs allégations qu'on ne peut toutes les citer. Notre but est d'étaler les nombreuses incohérences dans le livre et démontrer que la « question berbériste » ou le « mythe kabyle » ne sont que purs mensonges et invention coloniale. Pour notre « scientifique militaire », après avoir insinué que l'Algérie était une continuité romaine (un autre mythe colonial) (Betrouni, 2020, p. 02), (insinuation allusive qui sera utilisé comme outil de justification de la colonisation de l'Algérie) d'une part, il décrit les kabyles colons du temps des romains, comme un peuple dépaysé des plaines d'Algérie par les colons arabes. D'autre part, il les décrit comme peuple des montagnes qui ne se laisse pas s'expatrier car très attaché à sa patrie !! on



se demande où était passé cet attachement quand le conquérant arabe l'avait chassé de ses plaines ?! On se demande aussi comment ce peuple vénérant la liberté avait accepté d'en être privé par le nouvel conquérant la France ? Est-ce parce qu'ils ont un lien de parenté peut-être ?! Comment ce peuple qui avait perdu son identité du temps des conquérants arabes, l'avait retrouvé comme par hasard dans les fonds éloignés de l'identité française ?

Soulignant que, malgré toute cette entreprise de déformation de l'histoire et des faits historiques, les algériens que ce soit avant ou pendant la période coloniale voir même après l'indépendance, n'ont jamais douté de l'unité nationale dans le respect des principes fondamentaux sur lesquels est bâtie « l'identité algérienne », où l'islam est le pilier central rassembleur (Meynier, 2014, p. 39). Pour ce qui est de la question de l'« identité berbère » inventée par la France, cette dernière n'a pu réunir des partisans autour de ce projet en milieu nationaliste algérien (Meynier, 2014, p. 58). Il en va de même dans le milieu scientifique et intellectuel français après l'indépendance de l'Algérie ; un refus catégorique de pas mal de sociologues français d'y adhérer et de débattre sur la question, on trouve parmi eux *P. Bourdieu* (Chachoua, Réédition des sciences coloniales et renouvellement des sciences sociales sur l'Algérie, 2022). Cependant, ces derniers restent perplexes et sans avis clair quant à la question de la colonisation française de l'Algérie, pourtant ils ont beaucoup travaillé sur le sujet Algérien.

Conclusion :

La sociologie et l'identité, une discipline et une notion. Un couple auquel il a fallu attendre le début du 20ème siècle avec la sociologie anglo-américaine de l'école de Chicago et les travaux de *G.H. Mead*, pour qu'on s'aperçoive de l'étendue de son ampleur et de son importance. C'est dans le cadre du courant de l'interactionnisme symbolique, puis postcolonial où on verra traiter des problématiques vraiment sociologiques liées au concept « identité ». Pour ce qui est de la sociologie francophone, malgré son utilisation en anthropologie à la fin des années soixante-dix, le concept « identité » reste infructueux. De *Durkheim* à *Bourdieu*, le concept est entrepris sous un aspect holiste (fait social) pour le premier, de strate et de classification sociale pour le deuxième (Martens). Probablement, *Durkheim* a donné à la sociologie son « identité académique », mais c'est la sociologie anglo-américaine qui a donné son identité au concept « identité ».

*Dubar* affirme que l'« identité » chez *Durkheim* est liée à l'« être social » ; celui-ci en plus de son « identité individuelle », il est soumis à une « identité sociale » qui est la somme des « identités individuelles » d'une société définie. Cette dernière insuffle le sentiment d'appartenance par la socialisation qui guide les tendances identitaires individuelles vers des valeurs normatives collectives qui définissent le caractère particulier de l'« identité sociale ». C'est la « conscience individuelle » soumise à la « conscience collective » de la société, qui permet à l'identité individuelle

de s'épanouir au sein d'une identité sociale, faute de quoi l'individu subit un sentiment d'« anomie », que seule la norme du « sacré » lui permettra d'accepter les contraintes normatives.

Sa priorité à *Durkheim* était l'institutionnalisation et l'indépendance de la sociologie, définir son objet et établir la méthode scientifique adéquate pour l'étudier. Donc, la notion « identité », sujet phare de plusieurs disciplines scientifiques à l'époque, n'est pas à l'ordre du jour. C'est à la société de définir ses priorités et ses guides, surtout après que la Révolution française a scandé haut et fort les valeurs humanistes et universelles que *Durkheim* trouve salutaires pour une humanité qui sombrait dans l'arbitraire.

*Durkheim* vient de définir l'identité nationale française, celle-ci repose en plus des valeurs initiatrices de liberté, d'égalité et de fraternité sur la laïcité. Seulement, la réalité est là ; les lois que décrètent la Révolution et les révolutionnaires envers l'étranger (l'autre), la haine dégagée contre les citoyens juifs de France (l'affaire Dreyfus) et le traitement humiliant des juifs de la colonie algérienne (indigènes, le décret *Crémieux*), les guerres successives, la colonisation et ses actes barbares ; est une réalité qui démontre la grande distance entre les valeurs de la Révolution et ses actes. Force est de constater, combien l'âme française ressemblait à l'âme allemande qu'il désavouait tant, *Durkheim* se trouve devant trois déceptions ; la première est d'avoir cru que la Révolution avec ses valeurs universelles et salutaires pour l'humanité, la deuxième est de croire que la sociologie est porteuse de solutions à tous les problèmes des sociétés civilisées et la troisième est que les sociétés civilisées sont porteuses de paix et de savoir au reste du monde.

Constatant la réalité cruelle, *Durkheim* ne peut nier que la France coloniale a montré sa véritable identité. Identité qui ne représente en aucun cas l'identité de la Révolution, ce dernier ne peut aussi nier la présence d'une sociologie coloniale basée sur une pensée purement raciale, qui utilise des données faussées, dans un but d'effacement de l'identité originale de la nation algérienne. Certes, *Durkheim* a critiqué fermement la sociologie coloniale qui traite son objet sur la simple idée de race, mais il n'hésite pas d'en utiliser les données.

*Durkheim*, va laisser derrière lui une sociologie entachée, du moins celle de l'Algérie indépendante. Par peur ou par négligence de sociologues du temps colonial léguant une « sociologie algérienne » à identité française, la sociologie en tant que discipline scientifique se trouve dans une situation presque illégitime car amputée d'une grande partie de son histoire à l'époque coloniale et postcoloniale. On se demande quel est l'intérêt d'étudier cette science ? (Chachoua, La sociologie en Algérie, 2021) que même ce dernier n'a pu déprécier les impuretés, à l'exception de sa critique méthodologique de la vision scientiste de la racialisation des sociétés que soutenaient les défenseurs de la sociologie coloniale en Algérie.

C'est avec cet état d'esprit racialisé que la sociologie coloniale instituée par des scientifiques (des ethnologues, des anthropologues, des sociologues ainsi que des historiens et des juristes, dont la plupart d'entre eux sont des militaires ou travaillant sous l'autorité militaire) que l'entreprise d'effacement de l'identité algérienne a commencée, jusqu'à aller créer des identités. Survient alors une identité Kabyle, créée dans le seul but de rayer le mot « Algérie » et par conséquent, l'identité algérienne.

La France à l'identité républicaine est la même France à l'identité coloniale ; la première est dans la pensée de *Durkheim*, la deuxième est dans son vécu. *Durkheim* l'être social face au fait social (l'âme française) égal un sentiment d'aliénation et d'anomie, telle est l'équation de *Durkheim* qui définit l'identité à notre avis.

#### Bibliographie

- Abitbol, M. (1993). Juifs d'Afrique du Nord et expulsés d'Espagne après 1492. *Revue de l'histoire des religions*(01), pp. 49-90. doi:<https://doi.org/10.3406/rhr.1993.1415>
- Abolition de l'esclavage*. (1794, février 04). Récupéré sur Assemblée nationale fr: <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/dufay-et-danton-4-fevrier-1794>
- Ageron, C.-R. (1995). Mai 1945 en Algérie. Enjeu de mémoire et histoire. *Matériaux pour l'histoire de notre temps*(39-40), pp. 52-56. doi:<https://doi.org/10.3406/mat.1995.402764>
- Alaoui, Y., & Abakouy, M. (2017). L'identité: de la sociologie aux sciences sociales. *Barataria. Revista Castellano-Manchega De Ciencias Sociales*(22), pp. 201–213. doi:<https://doi.org/10.20932/barataria.v0i22.310>
- Algérie, de la colonisation à l'indépendance : chronologie*. (2023). Récupéré sur lumni.fr: <https://www.lumni.fr/article/frise-chronologique-de-la-guerre-d-algerie>
- Anceau, É. (s.d.). *Comprendre la guerre de 1870*. Récupéré sur chemins de memoire: <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/comprendre-la-guerre-de-1870>
- Assam, M. (2022). « Tribu » et affirmation identitaire berbère en Kabylie. Dans *Des tribus en Kabylie ?* (pp. 71-102). Paris: Presses de l'Inalco. doi:<https://doi.org/10.4000/books.pressesinalco.45934>
- Aucapitaine, H. (1864). *Les kabyles et la colonisation de l'Algérie : études sur le passé et l'avenir des kabyles*. Récupéré sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6112818s/f1n184.pdf>
- Azoulay, A. A. (2021, février 16). *Moi, Juive Algérienne, je n'ai pas oublié les crimes coloniaux de la France*. Récupéré sur UGFP, Union juive française pour la paix: <https://ujfp.org/moi-juive-algerienne-je-nai-pas-oublie-les-crimes-coloniaux-de-la-france/>

- Betrouni, M. (2020). LE PATRIMOINE CULTUREL ALGERIEN: UN CONFLIT DE TEMPORALITES.  
Récupéré sur <https://hal.science/hal-03112041v1>
- Bollenot, V. (2023, Avril 16). *1887. Le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises*. Récupéré sur Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe:  
<https://ehne.fr/fr/node/22081>
- Boucif, M. (2006, juin 21). *La répression de mai 1945 dans le Constantinois*. Récupéré sur Pour une histoire critique et citoyenne: [http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/article.php3?id\\_article=81](http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/article.php3?id_article=81)
- Boyer, J.-D. (2016). La sociologie d'Émile Durkheim-Une transposition manquée de la méthode des sciences de la nature. *Revue des sciences sociales*(56), pp. 118-125.  
doi:<https://doi.org/10.4000/revss.420>
- Branche, R. (2005). *La Guerre d'Algérie: une histoire apaisée?* Éditions du Seuil. Récupéré sur <http://raphaellebranche.fr/wp-content/uploads/2013/04/e%CC%81preuves.pdf>
- Castagnez, N. (2018). Les députés socialistes méditerranéens face à la guerre d'Algérie : histoire et mémoire. *Cahiers de la Méditerranée*(96), pp. 67-79.  
doi:<https://doi.org/10.4000/cdlm.10555>
- Chachoua, K. (2021). La sociologie en Algérie : l'histoire d'une discipline sans histoire. Dans E. K. (dir), *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du Nord et le Moyen Orient vus d'Europe, d'Amérique et* (pp. 135-155). Karthala. Récupéré sur <https://hal.science/hal-03472960/document>
- Chachoua, K. (2022). Réédition des sciences coloniales et renouvellement des sciences sociales sur l'Algérie. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*(152).  
doi:<https://doi.org/10.4000/remmm.17612>
- Collyer, F., & Stéphane Dufoix. (2022). Repenser la boussole épistémique. *Revue d'histoire des sciences humaines*(41), pp. 7-30. doi:<https://doi.org/10.4000/rhsh.7399>
- Cordonier, L. (2021, Mai 08). *Afis*. (A. f. scientifique, Éditeur) Consulté le Aout 12, 2024, sur Afis science: <https://www.afis.org/La-biologie-permet-elle-d-expliquer-le-social>
- Dantier, B. (2003, Janvier). *les Classiques des sciences sociales*.  
doi:<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.dab.cho>
- Dauphin, S. ( 2014). Réflexions sur l'école du peuple (xixe-xxe siècles). Dans Jean-François Condette, Marguerite Figeac-Monthus, & M. d. d'Aquitaine (Éd.), *Sur les traces du passé de l'éducation...* (pp. 137-148). doi:<https://doi.org/10.4000/books.msha.597>
- Dawson, M. (2022). Durkheim and the possible connections between social theory and colonialism. *Journal of Classical Sociology*, 22(04), pp. 416–422. doi:DOI: 10.1177/1468795X221105713

- Déchaux, J.-H. (2008, mars 30). *SES-ENS*. Récupéré sur Histoire de la pensée sociologique- Jean-Jacques Rousseau: [https://ses.ens-lyon.fr/ses/fichiers/rousseauhps-ens-ses\\_1350160814699.pdf](https://ses.ens-lyon.fr/ses/fichiers/rousseauhps-ens-ses_1350160814699.pdf)
- Degenne, A. (2019). *Repères pour une sociologie*. doi:halshs-02201667
- Demart, S. (2016). Au-delà de la controverse française : la critique postcoloniale dans le champ de la sociologie. *SociologieS*. doi:<https://doi.org/10.4000/sociologies.5300>
- Didry, C. (2023, Aout 11). Sur Durkheim. *Sur Durkheim*(Éditions sociales). (C. M. Halbwachs, Éd.) Paris. doi:ffhal-03752163v2f
- Dubar, C. (1992). Formes identitaires et socialisation professionnelle. *Revue française de sociologie*(33), pp. 505-529. doi:DOI : 10.2307/3322224
- Durkheim, É. (1890). Les principes de 1789 et la sociologie. *Revue internationale de l'enseignement*, pp. 450-456. doi:<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.pri>
- Durkheim, É. (1900). La sociologie en France. (L. c. sociologie, Éd.) *Revue bleue, XIII*(20/21), pp. 609-613/647-652. doi:<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.soc5>
- Durkheim, E. (1904). les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algerie. *L'année sociologique, 1902 - 1903*, pp. 435-436. Récupéré sur [https://fr.wikisource.org/w/index.php?title=Livre:L%27ann%C3%A9e\\_sociologique\\_tome\\_7\\_1902-1903.djvu&oldid=13502426](https://fr.wikisource.org/w/index.php?title=Livre:L%27ann%C3%A9e_sociologique_tome_7_1902-1903.djvu&oldid=13502426)
- Durkheim, É. (1918). *Le "Contrat social" de Rousseau*. doi:<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.con5>
- Durkheim, É. (1934). *L'éducation morale*. Paris: Librairie Félix Alcan. doi:<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.edu2>
- Durkheim, E. (1992). L'enseignement de la morale à l'école primaire. (J. Gautherin, Éd.) *Revue française de sociologie, 4*(33), pp. 609-623. doi:DOI : 10.2307/3322228
- Elkarati, N. (1990). Emile Durkheim, défenseur des réfugiés russes en France. Rapport sur la situation des russes du département de la Seine. *Genèses*(2), pp. 168-177. doi:<https://doi.org/10.3406/genes.1990.1039>
- Fabiani, J.-L. (2023, octobre 26). *Histoire de la sociologie coloniale*. Récupéré sur la vie des idées: <https://laviedesidees.fr/Histoire-de-la-sociologie-coloniale>
- Fortier, B. (1997). L'indigène algérien : du sujet au citoyen (1944-1947). *Le Genre humain, 1*(32), pp. 53-61. doi: <https://doi.org/10.3917/lgh.032.0053>.
- Gilles, R. (2024, septembre 20). *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Récupéré sur Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics: <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/identite-nationale-de-la-france/>

- Hayat, P. (2007). Laïcité, fait religieux et société. *Archives de sciences sociales des religions*(137), pp. 9-20. doi:<https://doi.org/10.4000/assr.4139>
- Ibrahim, A. T. (2001, juin 05). A.T. Ibrahimi : «l'erreur est d'avoir occulté la dimension berbère». (O. D. Lage, Intervieweur) Récupéré sur [http://www1.rfi.fr/actufr/articles/018/article\\_8444.asp](http://www1.rfi.fr/actufr/articles/018/article_8444.asp)
- Jankowski, B. (2001). Émile Durkheim aux marges de l'institution militaire. *Les Champs de Mars*(10), pp. 31-50. doi:<https://doi.org/10.3917/lcdm1.010.0031>
- Karady, V. (1976, avril-juin). Durkheim, les sciences sociales et l'Université: bilan d'un semi-échec. *Revue française de sociologie*(17-2), pp. 267-311. doi:DOI : 10.2307/3321249
- Kaufmann, L. (2017). Aux sources de la sociologie. Science et politique de la « société » au XVIIIe siècle. *L'Année sociologique*, 67(2), pp. 333-366. doi:<https://doi.org/10.3917/anso.172.0333>
- Kouidri, M. (2014). Colonisation, indépendance et développement humain en Algérie: quel bilan ? *Insaniyat, إنسانيات*, pp. 159-185. doi:<https://doi.org/10.4000/insaniyat.14852>
- Kronenberger, S. (2014). Les étrangers, l'immigration et la citoyenneté républicaine (1789-1899). *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 3(22), pp. 41-47. doi:<https://doi.org/10.3917/parl1.022.0041>
- La crise boulangiste*. (s.d.). Récupéré sur gallica.bnf: [https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/Zola/Chrono/ZolaHis2\\_Boul.htm](https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/Zola/Chrono/ZolaHis2_Boul.htm)
- La Kabylie entre mythes coloniaux et réalités algériennes*. (2015, octobre 14). Récupéré sur orientxxi: <https://orientxxi.info/lu-vu-entendu/la-kabylie-entre-mythes-coloniaux-et-realites-algeriennes,1052>
- La Troisième République (1870-1940)*. (s.d.). Consulté le mars 17, 2024, sur assemblée nationale fr: <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/histoire-de-l-assemblee-nationale/la-troisieme-republique-1870-1940>
- La troisième République*. (2020). Récupéré sur Le temps des instituteurs: <http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/hist-3eme-republique-1870.html>
- Landau, P.-E. (2002). La communauté juive de France et la Grande Guerre. *Annales de démographie historique*, 1(103), pp. 91-106. doi: <https://doi.org/10.3917/adh.103.0091>
- Lang, D. (2003, décembre 9-11). L'avenir des religions et les religions de l'avenir-face à la montée de l'individualisme selon Durkheim. *Colloque scientifique international de sociologie*. (U. d. Crète, Éd.) Rethymne. Récupéré sur <https://philosophie.ac-versailles.fr/IMG/pdf/durkheim-religion-dl.pdf>
- Lazali, K. (2019, avril 14). Karima Lazali : « La colonialité en Algérie s'est construite sur un projet d'effacement ». (S. Bannani, Intervieweur) Récupéré sur

<https://www.middleeasteye.net/fr/entretiens/karima-lazali-la-colonialite-en-algerie-sest-construite-sur-un-projet-deffacement>

- Mahé, A. (1998). Violence et médiation. Théorie de la segmentarité ou pratiques juridiques en Kabylie. *Genèses*(32), pp. 51-65. doi:<https://doi.org/10.3406/genes.1998.1523>
- Mallard, G., & Jean Terrier. (2021, Decembre 01). Decolonising Durkheimian Conceptions of the Internationa: Colonialism and Internationalism in the Durkheimian School during and after the Colonial Era. *Durkheimian Studies*, 1(25), pp. 3-30. doi:<https://doi.org/10.3167/ds.2021.250101>
- Mark, H. W. (2023, août 25). Guerres Révolutionnaires. *Guerres Révolutionnaires - Encyclopédie de l'Histoire du Monde*. (B. Étienne-Cartwright, Trad.) Récupéré sur <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-21075/guerres-revolutionnaires/>
- Martens, D. (s.d.). *Identité*. Récupéré sur socius : ressources sur le littéraire et le social: <https://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/200-identite>
- Marthot, Y. (s.d.). *l'émigration des alsaciens-lorrains en algerie*. Récupéré sur CDHA : Centre de Documentation Historique sur l'Algérie: <https://www.cdha.fr/lemigration-des-alsaciens-lorrains-en-algerie#page>
- Melchior. (s.d.). *IE, Institut de l'Entreprise*. Consulté le juin 13, 2024, sur Melchior: <https://www.melchior.fr/notion/fait-social-0#:~:text=Dans%20la%20conception%20de%20Durkheim,%20soci%C3%A9t%C3%A9%20s'impose%20aux%20individus>
- Meynier, G. (2014, juillet-décembre). L'algerie et les Algériens sous le système colonial-Approche historico historiographique. *Insaniyat*(65-66), pp. 13-70.
- Molina Luque, F. (2002). Entre l'identité et l'identification : un problème complexe de la recherche sociologique dans le domaine de l'interculturalité. *Sociétés*(76), pp. 59-70. doi: <https://doi.org/10.3917/soc.076.0059>.
- monde, P. (s.d.). *8 mai 1945 Massacre de Sétif, en Algérie*. Récupéré sur Perspective monde: <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/906>
- Mucchielli, L. (1997). Sociologie versus anthropologie raciale. L'engagement décisif des durkheimiens dans le contexte « fin de siècle » (1885-1914). *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*(21), pp. 77-95. doi:<https://doi.org/10.3406/gradh.1997.923>
- Mucchielli, L. (2009). É. Durkheim : Le père de la sociologie moderne. Dans X. Molénat(dir), *La sociologie Histoire, idées, courants* (éd. Sciences Humaines Éditions). Auxerre. Récupéré sur [https://www.academia.edu/38967438/LA\\_SOCIOLOGIE\\_Histoire\\_id%C3%A9es\\_courants](https://www.academia.edu/38967438/LA_SOCIOLOGIE_Histoire_id%C3%A9es_courants)



- Piras, M. (2004, juillet - septembre). Les fondements sociaux de l'agir normatif chez Durkheim et Weber : le rôle du sacré. *Archives de sciences sociales des religions*(127), pp. 139-166.  
doi:<https://doi.org/10.4000/assr.1058>
- Pourquoi dit-on que l'attentat d'Orsini (1858) a marqué les débuts du terrorisme moderne ?* (2024, janvier 12). Récupéré sur radiofrance:  
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-histoire/pourquoi-dit-on-que-l-attentat-d-orsini-1858-a-marque-les-debuts-du-terrorisme-moderne-1420228>
- Ramel, F. (2004). Durkheim au-delà des circonstances : Retour sur L'Allemagne au-dessus de tout. La mentalité allemande et la guerre. *Revue française de sociologie*, 45(4), pp. 739-751.  
doi:<https://doi.org/10.3917/rfs.454.0739>.
- Recham, B. (2006, juin 20). *Les militaires nord-africains pendant la Seconde Guerre mondiale*. Récupéré sur Pour une histoire critique et citoyenne: [http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/communication.php3?id\\_article=262](http://colloque-algerie.ens-lyon.fr/communication.php3?id_article=262)
- Safa, I. (2015). Comprendre les valeurs républicaines. *Les Cahiers de l'Orient*, 2(118), pp. 91-96.  
doi:<https://doi.org/10.3917/lcdlo.118.0091>
- Santiago, J. A. (2002, septembre). La nation sacrée. les manifestations contemporaines du sacré à la lumière des classiques. *Revue internationale de sociologie et de sciences sociales*, 04(09). Récupéré sur <https://www.espritcritique.org/0409/article04.html#haut>
- Steiner, S.-M. (2022, Juillet 27). *La nationalité en Algérie pendant la période coloniale 2/2 (1870-1962)*. Consulté le Avril 02, 2024 , sur Gallica BnF: <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/la-nationalite-en-algerie-pendant-la-periode-coloniale-22-1870-1962?mode=desktop>
- Théophile Laroussinie, & Gérald Portocallis. (2017, Avril). L'individu et l'interaction, entre rôle social et identité. (D. R. Coaching, Éd.) *Revue Européenne de Coaching*(02). Récupéré sur <https://revue-europeenne-coaching.com/numeros/n2-avril-2017/interaction-individu-entre-role-social-identite/>
- Vergès, F. (2007, octobre). De l'identité-prison aux "identités liquides". *Après-demain*(04), pp. 29-32.  
doi: <https://doi.org/10.3917/apdem.004.0029>.
- Weil, P. (2003, septembre). Le statut des musulmans en Algérie coloniale-Une nationalité française dénaturée. *Le statut des musulmans en Algérie coloniale-Une nationalité française dénaturée*(HEC N° 2003/3). (F. European University Institute, Éd.) Italy. Récupéré sur <https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/1353/HEC03-03.pdf>
- Weill, B. (s.d.). *Emile Durkheim et la sociologie*. Récupéré sur Judaïsme d'Alsace et de Lorraine: <http://www.judaisme-alsalor.fr/perso/durkheim/index.htm>

Wenden, C. W. (2007). Vous avez dit "identité nationale" ? *Après-demain*(4), pp. 3-5. doi:

<https://doi.org/10.3917/apdem.004.0003>.

Wittmann, J.-M. (2017). Du discours sociologique à l'imaginaire nationaliste: Barrès et le bon usage des boucs émissaires. *Studi Francesi, LXI / II*(182), pp. 261-269.

doi:<https://doi.org/10.4000/studifrancesi.9767>

#### Notes :

<sup>1</sup> La civilisation occidentale s'est bâtie sur les idées du courant philosophique dit : des Lumières, à travers lequel ses précurseurs trouvaient que l'Église est tenue pour responsable de tous les maux de l'Europe, ainsi que de la propagation de l'ignorance par l'obscurantisme de la religion, qui favorise les régimes autocratiques sombrant alors dans l'arbitraire et l'injustice envers leurs sujets. C'est à ce courant que l'Europe doit sa renaissance, son renouveau, ses valeurs et ses principes civiques comme la citoyenneté et la laïcité.

<sup>2</sup> Durant notre recherche (revue de littérature) sur le sujet, nous nous sommes surpris que la sociologie empirique et académique telle que nous la connaissons aujourd'hui, trouve son origine dans une sociologie qui l'avait précédé à la fin du 19ème siècle, dite sociologie coloniale, une sociologie de terrain développée par des professionnels du commerce international, des juristes, spécialistes en droit en plus de militaires récoltant de précieuses données statistiques sur les populations autochtones. Nous dirigeons le lecteur vers deux articles intéressants disponibles en ligne : Écrire autrement la rencontre entre droit et sociologie. L'apport du terrain colonial de Florence Renucci et La situation coloniale ; approche théorique de Georges Balandier, respectivement dans : <https://shs.hal.science/halshs-02885611> et <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030092662>

<sup>3</sup> Durkheim ne rejette pas l'identité personnelle, identité qui intéresse la psychologie, il veut dire par l'identité individuelle que l'individu est sous l'emprise du groupe dont il est membre, alors en tant que tel, ce dernier est contraint à subir les caractéristiques identitaires du groupe ; c'est une identité acquise par conjugaison entre socialisation primaire et socialisation secondaire. La socialisation primaire qui dompte et oriente la personnalité, caractère essentiel de l'identité personnelle vers le modèle caractérisant la société, une sorte de préparation de l'individu pour l'acceptation des valeurs et des règles qui régissent la société, elles sont inculquées et définies par la socialisation secondaire, c'est le sens que démontre l'approche de Durkheim de la contrainte du fait social et la primauté de l'holisme méthodologique adopté par ce dernier.

<sup>4</sup> Dans l'article de (Jankowski, 2001), on constate la relation étroite entre l'histoire de la France, la politique et les origines identitaires juive de *Durkheim*, une relation craintive, pleine de recule et de réserve quant à son avis envers la question antisémite. Ce dernier, dès son entrée à l'École normale il va rompre avec le judaïsme et prône les valeurs laïques, car il trouve que toutes les formes identitaires liées à la culture comme la religion, sont des formes discriminatoires qui divisent, contrairement à la laïcité à travers laquelle les notions tels que « nation » et « citoyenneté », où, on ne cherche pas à connaître ses origines raciales et religieuses au citoyen ; du fait que la « laïcité » est porteuse en elle les valeurs unifiantes et universelles pour toutes sociétés.

<sup>5</sup> Soulignant que depuis 1789 date du début de la Révolution française, jusqu'à 1870 date de l'instauration de la 3<sup>ème</sup> République, la France était dirigée par trois régimes politiques différents, (républicains, monarchie constitutionnelle et régime impérial), mais c'était l'esprit et l'âme républicaine qui régnée, à degré moins sous le régime impérial.

<sup>6</sup> En écrivant « *Les Règles de la Méthode* » Durkheim voulait démontrer que, non seulement la sociologie et une science indépendante qui a ses propres notions avec son propre objet, mais que c'est une science irréprochable de par sa propre méthode qui permet sa pratique sur le terrain et la vérifiabilité des résultats. Durkheim le confirme dans son article « *La sociologie en France au XIX<sup>e</sup> siècle* », il précise qu'il a lui-même pratiqué la technique et la méthode qu'il a établie par ses soins et que ses travaux en sont le fruit de cette pratique. Document disponible sur : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.soc5>, p :12-13

<sup>7</sup> une sociologie qui prend le relais de la sociologie qui étudiait les « indigènes » du Maghreb en 1884, le mot « coloniale » remplaça le mot « indigène » en 1900 à l'occasion du congrès international de sociologie coloniale, sociologie qui traite des sujets en droit, comme les règlements, les lois qui régissent les terres colonisées et les populations qui y habitent, dans le but de chercher la nécessité du maintien de la justice locale face à l'application de la justice française, les adeptes de cette sociologie au fait ne sont pas des sociologues au sens propre du mot, se sont tous des juristes, pour la plupart d'entre eux, spécialistes en droit colonial, leurs buts annoncés c'est de défendre les intérêts des populations colonisées, mais en réalité leurs buts étaient de défendre les intérêts économiques de la France et des colons. Nous renvoyons le lecteur à l'article très intéressant de : Florence Renucci, Écrire autrement la rencontre entre droit et sociologie. L'apport du terrain colonial disponible en ligne dans : <https://shs.hal.science/halshs-02885611>

<sup>8</sup> Nous renvoyons le lecteur à un opuscule écrit par Durkheim intitulé « *L'Allemagne au-dessus de tout* », où il dit que l'Allemagne et les allemands étaient endoctrinés par les Pensées tendancieuses de penseurs et philosophes allemands ; ici il s'agit de Heinrich von Treitschke, philosophe et penseur allemand, autant que journaliste, professeur à l'université de Berlin et député au Reichstag, il n'a pas ménagé ses efforts pour répandre les idées expansionnistes de la politique allemande impérialiste, par ses écrits, ses discours et ses actes. Durkheim voulait dire par là que Treitschke n'était qu'un exemple parmi d'autres, et que la pensée allemande était malade de par sa conscience collective, malade aussi de par sa culture imprégnée par une socialisation instituée et malade. L'opuscule est disponible en ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.all>.

<sup>9</sup> Durkheim a consacré toute une étude sur le phénomène religieux en 1912 « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* », étude considérée comme un classique en sociologie.

<sup>10</sup> Article de journal (lettre ouverte) adressé au président de la République de l'époque "Félix Faure", parut dans « L'Aurore » no 87 du 13 janvier 1898. Où Zola dénonce l'injustice commise à l'encontre Alfred Dreyfus officier dans l'armée française, accusé à tort pour haute trahison, il laisse entendre l'aspect discriminatoire de l'affaire, en insinuant que la procédure permettant la révision du procès de Dreyfus à travers le conseil de guerre qui devait condamner le vrai coupable de l'affaire avait un caractère antisémite, puisque le coupable était acquitté et que le seul crime qu'avait commis Dreyfus c'est qu'il était juif. (Il faut préciser qu'à cette époque, la France avait enregistré une montée accablante d'antisémitisme).

<sup>11</sup> Groupe d'intellectuels sympathisants avec la cause de Dreyfus, en grande majorité d'origine juive.

<sup>12</sup> Terme péjoratif pour désigner un soldat allemand ou une personne d'origine allemande, (injure xénophobe).

<sup>13</sup> Livre écrit par *Gaudefroy-Demombynes*, intitulé «*Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie* », notes de sociologie maghrébine, Paris, Maisonneuve, 1901. Disponible en ligne sur : <https://ia801404.us.archive.org/33/items/GaudefroyDemombynesLesCrrmoniesDuMariageChezLesIndiginesDeLAlgie1901/Gaudefroy%20Demombynes%20-%20Les%20C%27%A9r%20C%27%A9monies%20Du%20Mariage%20Chez%20Les%20Indig%27%A8nes%20De%20L%27Alg%27A9rie%201901.pdf>

<sup>14</sup> La phrase entre guillemets n'est pas mentionnée ni insinuée par l'auteur, *Durkheim* l'a insérée hors de son contexte, en ajoutant la conjonction « comme », de cette façon il dénature complètement le sens de « juive » apparu dans le livre de Gaudefroy-Demombynes.

<sup>15</sup> Pour appuyer notre point de vue nous avons refait la lecture du dit livre en se basant sur la transposition avancée par *Durkheim* concernant la comparaison de la femme juive avec une esclave. Nous avons enregistré ce qui suit : - le mot « esclave » cité en note de bas de page, trois (03) fois, p : 16 (... des esclaves). p : 36 (rang d'esclave). p : 45 (esclave femelle [...] négresse). - Le mot « négresse » cité dans le contenu, trois (04) fois, p : 16 (portée par deux négresses). p : 45 (la négresse appelée el djellāsa). p : 64 (de la négresse, djellāsa). p : 65 (la négresse montre...). Une (01) fois en note de bas de page, p : 45 (esclave femelle [...] négresse). - Quant au mot « juive » cité trois (03) fois dans le contenu, p : 59 (cet argent est pour la juive qui a mis le henné à la femme). p : 62 (le mari remet [...] à la juive qui [...] est restée assise à la porte). p : 62 (leur joie [...] à la juive). - Le mot « juif » cité une (01) fois en note de bas de page. p : 46 (A la Mekke, des juifs font le même commerce pour les bijoux). On remarque bien, qu'en aucun cas, le mot juive ou juif n'est associé au mot esclave, au contraire, l'auteur décrit le rang social des juifs comme un rang estimé, soit en Algérie ou ailleurs. Il faut vraiment être fin connaisseur pour comprendre les relations sociales qui existaient entre algériens et juifs avant et au début de l'époque coloniale. Relations que la France avait dénaturé par ses lois discriminatoires. Voir « *Potential History - Unlearning Imperialism* » de *Ariella Aïsha Azoulay*, pour comprendre les relations entre juifs et algériens et le rôle qu'avait joué la France coloniale pour alimenter les sentiments de haines entre juifs et algériens.

<sup>16</sup> Cette crise prendra ses débuts dès la défaite de la France contre l'Allemagne en 1871 avec la perte de tout un territoire « l'Alsace-Lorraine » berceau du judaïsme français (LANDAU, 2002, 101). Cédé par la France, ce territoire comptait une forte communauté juive qui va se trouver alors, devant son sort face à une doctrine antisémite nourrie par des idées de philosophes comme, le français *Ernest Renan* et l'historien allemand *Heinrich von Treitschke*. Face à la montée de haine dirigée à leurs encontre, la plupart des juifs se trouvent obligés de laisser leurs biens et leurs domiciles pour immigrer un peu partout (États-Unis, France, Algérie).

<sup>17</sup> Essayiste israélienne, enseignante universitaire, de père juif né en Algérie, auteure de plusieurs livres qui traitent du colonialisme, le sionisme et les questions d'identités. Grande opposante de ce qui s'appelle « l'État d'Israël », bâti sur de purs mensonges historiques.

<sup>18</sup> Rapport sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, remis le 20 janvier 2021 au président *Emmanuel Macron*, lequel à l'époque, voulait entreprendre une politique d'apaisement avec l'Algérie.

<sup>19</sup> Psychologue clinicienne et psychanalyste algérienne, *Karima Lazali* auteure du livre « *Le Trauma colonial* », une enquête sur les effets psychiques et politiques de la colonisation française en Algérie.

<sup>20</sup> Nous prenons ici l'exemple de l'étude effectuée par le sous-lieutenant Henri Aucapitaine, imprimée en 1864, intitulée : Les kabyles et la colonisation de l'Algérie : études sur le passé et l'avenir des kabyles.

IMCRA - International Meetings and Journals Research Association  
www.imcra-az.org; E-mail (Submission & Contact): editor@imcra-az.org  
“Science, Education and Innovations in the context of modern problems” Journal  
ISSN (p-e): 2790-0169 / 2790-0177



---

**DOI prefix**

**10.56334/sei/8.3.18**

---

© 2025 The Author(s). This open access article is distributed under a Creative Commons Attribution (CC-BY) 4.0 license